



23 août 3.

minateur, il y aurait lieu de soumettre l'eau à un examen bactériologique par l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie de STRASBOURG avant de procéder à la construction définitive du puits à l'emplacement choisi pour le sondage.

Ligne de SELESTAT à SAVERNE.

Construction d'un nouveau puits
pour la M.d.G. N° 21.

Monsieur l'Ingénieur en Chef VB.

Prière de bien vouloir intervenir.

- 1 rapport d'analyse -

L'INGÉNIEUR PRINCIPAL
Chef du 2^e Arrondissement V. B.

Suite à ma note N° 862/33 G du 5-8-33
répondant à la vôtre 692/33 VB/SIA du 12-6-33
au sujet de la construction d'un nouveau puits
pour la maison de garde N° 21.

L'examen par notre laboratoire à
BISCHHEIM de l'eau prélevée d'un sondage pro-
visoire n'a permis de constater la présence
dans cette eau de traces de souillures. Cepen-
dant suivant les conclusions du service exa-

C. H.
fourni 19/83



Signé: EHRMANN

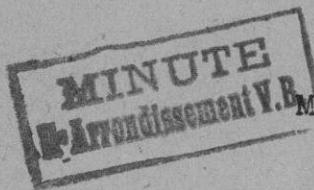
CHEMINS DE FER A. L.
VOIE ET BATIMENTS.
II^e Arrondissement.

N° 1313 / T.33.....

Objet:

Construction d'un puits pour
la M. de G. n° 21...

Strasbourg, le 13 aout 1934.



Monsieur
chef de section

Hausser

à Molsheim

Suite à votre lettre N° 261 / 347 du 6.8.1934
je vous retourne ci-joint approuvé, le bulletin de com-
mande 263
N° 115..... du district-bureau de Wittenheim

établi au nom de H. Dietrich, Basile
et d'un montant de 5.430 f. 00
concernant les travaux -fournitures désignés ci-con-
tre, en vous priant de faire le nécessaire.

Me signaler l'achèvement.

L'Ingénieur principal,
Chef du II^e Arrondissement VB.

Dreyer

Merende LBB



SECTION V.B. 260 MOLSHEIM

N° 269/34/T.

Arrondissement V.B. 200

N° 1313/33/T.
du 18 mai 1934.-

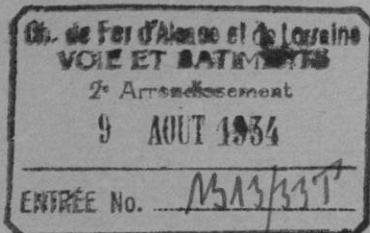
Molsheim, le 6 Août 1934.

Monsieur EHRMANN Ingénieur Principal

Chef de l'Arrondissement V.B. 200

à

STRASBOURG



M. Heblanc S

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour approbation le bulletin de commande N° 115 du district 263 WASSELONNE, pour la construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21 au P.K. 37.929 de la ligne de SELESTAT à SAVERNE et établi au nom de Monsieur DIETRICH Basile, entrepreneur à MARMOUTIER, qui a fait l'offre la plus avantageuse.

p.i.Le Chef de Section VB.(260)

humm

VOIE ET BATIMENTS

2^e Arrondissement à

Strasbourg

Menus travaux complémentaires

engagés sans autorisation préalable

(application de la circulaire ministérielle du 13 août 1908)

L'Ingénieur Principal, Chef d'arrondissement soussigné, a l'honneur de prévenir Monsieur Gillert, Ingénieur T. P. E. attaché au contrôle à Strasbourg, 4 Place de la République qu'il se propose d'engager le travail désigné ci-après:

Ligne de Selzstat à Saverne
Nature et emplacement du travail: Construction d'un nouveau puits pour la liaison de garde N° 21 au P.K. 87.929

Consistance du travail: Fouilles, pose d'une pompe et de canalisations

Justification du travail: l'eau du puits actuel étant de mauvaise qualité, il a été reconnu nécessaire de remettre ce puits et d'en creuser un nouveau en amont

Évaluation de la dépense

Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement proprement dits			Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement de matériel roulant			Travaux de 1 ^{er} Établissement du matériel inventorié		
CRÉDIT N° 1407 § 8			CRÉDIT N° §			CRÉDIT N° §		
Dépense en principal	Coût primitif en principal des installations supprimées	Plus-value + ou - en principal	Dépense en principal	Coût primitif en principal des installations supprimées	Plus-value + ou - en principal	Dépense en principal	Coût primitif en principal des installations supprimées	Plus-value + ou - en principal
4.900	1.000	3.900						

Reçu un double de l'avis précité

A Strasbourg, le 19 xx

L'Ingénieur principal,

A , le 19

L'Ingénieur des T. P. E.,

Transmis à M. l'Ingénieur en Chef (V. B./S. 3)

M., Chef de section
pour faire le nécessaire en ce qui le concerne.

Répartition de la dépense

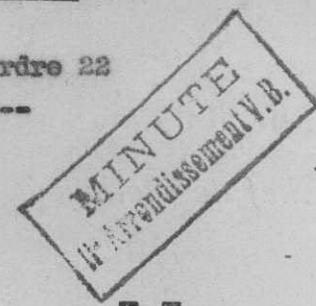
Dépense en principal	Aménagements supprimés ou valeurs actuelles	Net
Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement proprement dits. — Crédit N° 1407 § 8	4.900,-	1.000,- 3.900,-
Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement de matériel roulant. — Crédit N° §		
Travaux complémentaires de matériel inventorié du service V. B. — Crédit N° §		
Travaux d'Exploitation. — Autorisation N° 4737 § 6.	1.000,-	100,- 900,-

A , le 19.

L'Ingénieur principal, chef d'arrondissement,

N° 1513/33 T

N° d'ordre 22



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

VOIE ET BATIMENTS

2^e

Arrondissement à

STRASBOURG

Menus travaux complémentaires

engagés sans autorisation préalable

(application de la circulaire ministérielle du 13 août 1908)

L'Ingénieur Principal, Chef d'arrondissement soussigné, a l'honneur de prévenir M. GILBERT, Ingénieur T. P. E. attaché au contrôle à STRASBOURG 4, Place de la République qu'il se propose d'engager le travail désigné ci-après:

Ligne de SEESTAT à SAVENNE.

Nature et emplacement du travail: Construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21 au P.K. 37.929.

Consistance du travail: Fouilles, pose d'une pompe et de canalisations.

Justification du travail: L'eau du puits actuel étant de mauvaise qualité, il a été reconnu nécessaire de remblayer ce puits et d'en creuser un nouveau en amont.

Évaluation de la dépense

Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement proprement dits			Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement de matériel roulant			Travaux de 1 ^{er} Établissement du matériel inventorié		
CRÉDIT N°	§		CRÉDIT N°	§		CRÉDIT N°	§	
Dépense en principal	Coût primitif en principal des installations supprimées	Plus-value + ou - en principal	Dépense en principal	Coût primitif en principal des installations supprimées	Plus-value + ou - en principal	Dépense en principal	Coût primitif en principal des installations supprimées	Plus-value + ou - en principal
4.900.-	1.000.-	3.900.-						

Reçu un double de l'avis précité

A Strasbourg, le 27 Juillet 19 34.

A Strasbourg, le 14 mai 19 34.

L'Ingénieur principal,

L'Ingénieur des T. P. E.,

Signé: GILBERT.

Expédié
15 MAI 1934

Signé: BEJIN

Transmis à M. l'Ingénieur en Chef (V. B./S. 3)

M. Karauau, Chef de section

pour faire le nécessaire en ce qui le concerne.



Répartition de la dépense

Dépense en principal	Aménagements supprimés ou valeurs actuelles	Net
Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement proprement dits. — Crédit N° 1407 § 8	4.900.-	1.000.- 3.900.-
Travaux complémentaires de 1 ^{er} Établissement de matériel roulant. — Crédit N° §		
Travaux complémentaires de matériel inventorié du service V. B. — Crédit N° §		
Travaux d'Exploitation. — Autorisation N° 4737 paragr. 6	1.000.-	100.- 900.-

A Strasbourg, le 1^{er} Août 1934.*L'Ingénieur principal, chef d'arrondissement,**Aux yeux de l'ingénieur*

Signé: BEJIN



1313/733

2 copies transmises à

Monsieur Hamann Chef de la section 260



dès réception de la fiche 17.T.C
(suite à la note n° 403/337 du 14 février dernier)

Une seconde copie de l'achèvement des
travaux en joignant 2 plans qui à l'indiquer
ront la installation réellement établie.

Strasbourg le 1954.

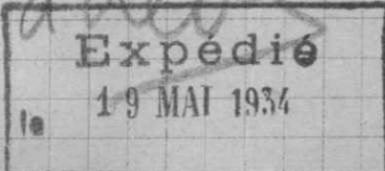
Annexe

3 rapports

2 D.É.

lettres

Rude à déb



L'ingénieur Principal
du 1^{er} Arrondissement I. B.
Le Chef d'Etudes

GW.

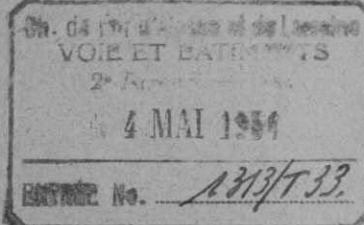
CHEMINS DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE

Voie et Bâtiments

Service Central

N° . 1184734 VB/TI

Strasbourg, le 3. Mai 1934



Monsieur Thomann, Ingénieur Principal,
Chef du 2^e Arrondissement V.B.
à Strasbourg

ORDRE D'EXECUTION

Méthode
Monsieur + + +
+ + +
+ + +
+ + +
+ + +
Anexes
3) Décisions Minis.
5) Rapports
6) Dessins
7) D.E.

Suite à votre lettre N° 1313/33 T du 21-4-34

Je vous adresse ci-joint le projet approuvé de construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21 au P.K. 37.929 de la ligne de Tiefenbach à Saverne.

Je vous prie de suivre l'exécution conformément à la circulaire N° 193 du 3-3-27.
Rendre compte de l'achèvement.

INGÉNIEUR EN CHIEF ET DES MACHINES

Thomann

MINUTE

II^e Arrondissement V. B.

II^e ARRONDISSEMENT V. B.

No. 1313 / 733

Strasbourg le 19 avril 1934.

Monsieur l'Ingénieur en Chef V. B.

Bonne suite à votre lettre ci-contre j'ai l'honneur de vous adhérer ci-joint les pièces demandées.

Annexes

1 rapport
1 D.E.
1 plan } en retour

7 rapports (copies)

7 D.E. "

7 plans

A taper sur lettre du S. C.

Faire 8 copies de chacune des pièces ci-jointes
dont 1 sur papier fort.

L'Ingénieur Principal

Chef du 2^e Arrondissement V. B.

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

Voie et Bâtiments

classe

N° 9/34 VBP4

Objet:

Ligne de Sélestat à Saverne

COMMUNICATION

Arrondissement VB.

200

N° 1313/T33

Construction d'un nouveau
puits.

Annexes:

port
sin
tail estimatif

DEMANDE

Monsieur EHRMANN, Ing. Ppal.
Chef du 2^o Arrdt. VB.

à STRASBOURG

REONSE

l'Ingénieur en Chef V.B.

STRASBOURG

Strasbourg, le 17 mars 1934.

Strasbourg

21 avril

4

Suite à votre lettre N° 1313/33

du 21 février 1934.

Comme suite à votre lettre ci-

Je vous adresse ci-joint le ~~projet~~ j'ai l'honneur de vous adresser
projet approuvé de construction d'un nouveau puits pour la maison de garde
N° 21 située au P.K. 37.929 de la ligne de Sélestat à Saverne avec
prière de me le retourner avec 7 copies du rapport, 7 copies du dessin
et 7 copies du détail estimatif.



L'Ingénieur Principal
Chef de l'Arrondissement VB 200

Sign. EHRMANN

L'Ingénieur en Chef
de la Voie et des Bâtiments
(s)

SECKLER

Merende leb

Expédié
21 AVR 1934

Strasbourg

200

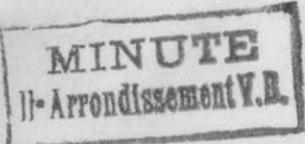
Strasbourg

7 août

4

1313/T33

Monsieur l'Ingénieur en Chef V.B.



Comme suite à votre note N° 1184/34
VB/T1 du 31 juillet dernier concernant la construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21 au P.K. 37.929 de la ligne de SELESTAT à SAVERNE, j'ai l'honneur de vous informer que les travaux sont actuellement en cours. Je vous rendrai compte en temps utile de leur achèvement.

L'Ingénieur Principal
Chef de l'Arrondissement V.B. 200

Signé: BEJIN

Me rendre le 1^{er}



MINUTE

II^e-Arrondissement V. B.

II^e ARRONDISSEMENT V. B.

No. 1313/T 33

Strasbourg le 3 août 1937

Honneur l'ingénieur en Chef V. B.

Comme suite à votre note n° 1184/34 VB/71 du
31 juillet dernier concernant la construction d'une
nouvelle porte pour la maison de garde n° 21 au
P. K. 37.929 de la ligne de Sélestat à Saverne
j'ai l'honneur de vous informer que les travaux
sont actuellement en cours. Je vous rendrai
compte en temps utile de leur achèvement.

L'Ingénieur Principal
du II^e Arrondissement V. B.

15. VIII

B



Strasbourg 21 février 4

STRASBOURG

1313/33/T

Monsieur l'Ingénieur en chef VB.

Ligne de SELESTAT à SAVERNE.

Alimentation en eau potable de la maison de garde n°21.

Comme suite à votre note N° 9/34/VB/P4 du

7 crt. , j'ai l'honneur de vous retourner ci-joint le projet rectifié conformément aux instructions données par votre note précitée.

annexes:
1 rapport
1 DE
1 dessin.

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

Signé: BEJIN



Sebastat à Saverne

1927

175/27 T'

Limites exactes du réseau dans le lit du
Giesen sous le pont au P. K. 2.388.

Avis d'exécution d'un ordre.

Erledigungsanzeige.

L'ordre donné par

Die Verfügung der

à la date du

vom

concernant

bref

betreffend

30 Avril 1927

sous le No

unter Nr.

195/27/T

la réponse à Monsieur le Maire de Scherwiller

au sujet de l'extraction du tableau au front de

Gréthen

Ch. de fer d'Alsace et de Lorraine

VOIE ET BATIMENTS

2^e Arrondissement

31 MAI 1927 a été exécuté.

ist erledigt.

ENTRÉE N° 175727

STRASBOURG, le 30 Mai 1927

1927

Le Chef de Section Principal

A Monsieur l'Agent Ingénieur Principal
chef du 2^e Arrondissement V.B.
à STRASBOURG5668
3. 23. 6 R.N° 1037. Avis d'exécution d'un ordre. 4 par feuille.
Erledigungsanzeige. Bogen 4 Stück.II^e ARRONDISSEMENT V. B.

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

Strasbourg

, le 24 mai 1927

MINUTE
II^e Arrondissement V-B.

Rappel.

Erinnerung.

J'ai l'honneur de vous rappeler ma transmission | N° | 175727 | du | 30 Avril | 1927 |
Die Erledigung meines Schreibens | Nr. | | vom | | |
meiner Ueberweisung

concernant Recouvrements à fournir à Mr le Maire de Scherwiller

wird in Erinnerung gebracht.

Délai 31 mai 1927
Frist Tage.L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.N° 1038. Rappel pour la correspondance intérieure. 4 par feuille.
Erinnerung an andere Dienststellen. Bogen 4 Stück.4142
12. 24. 25 R.

Strasbourg, 30 Avril

27.

175/27 T:

Limites d'emprises.

Monsieur SOMMER, Chef de Section Ppal.

à STRASBOURG II



Comme suite à votre lettre N° 106/26 T4 du 16 Février 1927 relative à une demande de M. le Maire de SCHERWILLER " voulant savoir les limites exactes du réseau dans le lit du Giessen sous le pont au P.K.2.388 de la ligne de SELESTAT à SAVERNE", je vous informe que les limites ont été constatées sur place, et les bornes manquantes replacées.

D'autre part, il résulte d'une conférence avec M. le Maire de SCHERWILLER que par lettre du 24 Janvier 1927, qu'il a été reste rappelée le 15 Mars 1927, que ce magistrat a demandé: " jusqu'à quelle distance exacte il est défendu de prendre du gravier et du sable du lit du Giessen au-dessus et au-dessous du pont du chemin de fer qui se trouve entre SCHERWILLER et SELESTAT, et si cette distance est à compter à partir du pont ou à partir du prolongement des murs sur lesquels le pont est construit."

Je vous prie de répondre au plus tôt à cette demande

.....

Retour à M. Fieß

DE LA MUNICIPALITE
de M. le Maire de SCHERWILLER et de m'en rendre compte.

**L'Ingenieur Principal
Chef du II^e Aéronaississement T. A.
Le Chef d'Etudes**

... que dans le cas de SCHWILLER, il a donc intérêt de faire une demande de remise de la partie de la somme qui lui est due par la compagnie de l'assurance. Il peut également faire une demande de remise de la partie de la somme qui lui est due par la compagnie de l'assurance.

Minute

Strasbourg

le 29 avril 1927

Tres-Mgent

Monsieur Lommer
Chef de section ppal
Strasbourg

Connue suite à votre lettre W^e 106/26 T^e
du 16 février 1927 relative à une demande
de M^r le maire de Scherwiller "voulant savoir
les limites exactes du réseau dans le lit du Giessen
sous le pont au P.K. 2,388 de la ligne de Sélestat
à Laveline" je vous informe que les limites ^{ont été} ~~furent~~
constatées sur place, et que les bornes ~~mauvaises~~
furent remplacées.

D'autre part il résulte d'une conférence
avec M^r le maire de Scherwiller que par cette
du 24 janvier 1927 - ^{qu'il a} laquelle, du reste il a rappelé
le 15 mars 1927 - que ce magistrat a demandé:
"jusqu'à quelle distance exacte il est défendu
de prendre des graviers et du sable du lit du
Giessen au-dessus et au-dessous du pont
du chemin de fer qui se trouve entre Scherwiller
et Sélestat, et si cette distance est à compter
à partir du pont où à partir des prolon-
gements des murs sur lesquels le pont est
construit".

Je vous prie de répondre au plus- tôt
^{cette demande de} à M^r le maire de Scherwiller ~~et de m'en rendre compte~~

pw L'Ingénieur Prindl
Chef du II^e arrondissement V. B.

CHEMINS DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE

Strasbourg, le 16 Février 27

VOIE ET BATIMENTS

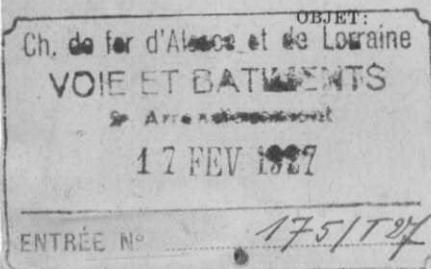
II^e ARRONDISSEMENT
SECTION DE Strasbourg II

N^o 106/26/T4

Monsieur LEGENS, Ingénieur Ppal.

Chef du II. Arr. VB à Strasbourg

Rappeler dans la réponse le N^o
et la référence qui précédent



Monsieur le maire de la commune de SCHERWILLER m'ayant demandé les limites exactes du réseau dans le lit du GIessen sous le pont au P.K. 2,388 de la ligne de Sélestat à Saverne et ne possédant aucun document à ce sujet, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir un plan indiquant les limites du Réseau à cet endroit.

Le Chef de Section Ppal:

[Signature]

II^e ARRONDISSEMENT V. B.
N^o 1313/33 T

Strasbourg, le 21 février 1934

Ligne de Sélestat à Saverne

Alimentation en eau potable
de la maison de garde n^o: 21

MINUTE
II^e ARRONDISSEMENT V. B.

Monseigneur l'Ingénieur en Chef V. B.

Comme suite à votre note n^o: 9/34 V. B./PH du
7/2/34, j'envoie l'honneur de vous retourner ci-joint le projet
rectifié conformément aux instructions données par
votre note précitée.

Annexes:

1 rapport

1 D. &

1 dessin

à faire également
les copies de l'encre
et jointe.

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

15 20 in

20.1.34

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE

Vie et Boîtements

Ligne de SELESTAT à SAVERNE

Construction d'un nouveau puits pour la

maison de garde N° 21 située au P.K. 37.929



DÉTAIL ESTIMATIF

Dressé par l'Ingénieur principal.
Alfred du 2^{me} Arrondissement V.B.
Strasbourg, le 28 décembre 1933

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef

Strasbourg, le 19

Strasbourg, le 19

Le Directeur

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
Fourniture et pose d'une pompe aspirante élévatrice avec robinet de purge et tous accessoires	1 p	500,-	500,-	500,-		
Déblai en terrain de toute nature pour forage d'un puits de 1,80 de diamètre y compris coffrage et toutes sujéctions ainsi que l'enlèvement de déblais	30 m ³	50,-	1.500,-			
-idem- pour fouilles de conduites d'évacuation	15 m ¹	10,-	150,-			
Fourniture et pose de : tuyaux en ciment de 0,60 de diamètre, la partie inférieure étant pourvue de trous d'aspiration sur une hauteur de 2,00 y compris rejointement des éléments au mortier de ciment	7m ¹	55,-	375,-			
- idem - de 1 ^m de 6 ^{cm}	2m ¹	110,-	220,-			
Gravier lavé en remplissage entre le tuyau et la paroi du puits	6m ³	60,-	360,-			
Gravier en remplissage entre le tuyau etc. comme c-dessus et à la partie supérieure du puits	8m ³ 10m ³	50,-	400,-			
Corroi d'argile pilonné de 4,00 de diamètre et 0,35 d'épaisseur moyenne à la partie supérieure du puits	6m ³	7500	210	7500	210	

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
Report :					3.715	
Aire en béton de ciment de 2,50 de diamètre et 0,25 d'épaisseur estimation					3.085,- Frs.	
Dalle de recouvrement en béton avec trou d'homme et tous accessoires estimation					140,-	
Tuyau enciment de 0,15 de diamètre pour évacuation	15m ¹	15,-	225,-			
Vasque en fonte et tous accessoires estimation					175,-	
Total :					4.455	
Somme à valoir pour imprévus					445	
Total pour les travaux complémentaires proprement dits :					4.900	
5.400,- Frs.						
2° Installations à supprimer						
a) Coût primitif, majorations effectives comprises :						
Puits de 10m de profondeur avec pompe	1 p					
Total :					1.000,- Frs.	
1.000,-						
b) Valeur des matériaux réutilisables à reverser						
1 Pompe à main					100,-	
Total :					100,-	
100,-						

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CHEMINS DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE**

Voie et Bâtiments.

Ligne de SÉLESTAT à SAVERNE.

Construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21

située au P.K. 37.929.

DÉTAIL ESTIMATIF

Projet modifié par le SC.

I. St./3. — 17682.
II. 30. — 15000.

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
1°) Travaux complémentaires de 1er établissement.						
Fourniture et pose d'une pompe aspirante élévatrice Dépose et repose d'une pompe à bras y compris tuyaux d'aspiration, crêpine, y compris tous travaux et fournitures accessoires.	est.	150.-	150.-			
Tuyau pour forage d'un puits de 1m80 de diamètre Déblais en terrain de toute nature y compris coffrages et tout, y compris aussi et toute profondeur 30 m et tout mètre au mètre de fond de puits et l'intervention des dalles		50.- 25.-	1500 1800.-			
idem - pour forage de conduit d'évacuation 15ml		40.-	150.-			
Fourniture et pose de :						
Tuyaux en ciment de 0m.80 de diamètre, la partie inférieure étant posée de tuyau d'aspiration sur une hauteur de 2,70 m y compris repositionnement des éléments au mètre de ciment	10 ml	55.- 25.-	325.- 250.-			
idem - de 1m20 de diam.	2 ml	110.-	220			
Fûton pour dalle.	2 m ²	150.-	300.-			
Gravier pour remplissage entre le tuyau et la paroi du puits.	6 m ³	60	360			
Gravier pour remplissage entre le tuyau et le fond de la partie inférieure du puits.	60 m ³	60.-	3600.-			
Corroï d'argile Titrage de 4% de diam. et 0,735 de hauteur moyenne à la partie supérieure des puits.	8 m ³	50	400			
Corroï d'argile Titrage de 4% de diam. et 0,735 de hauteur moyenne à la partie supérieure des puits.	64 m ³	35 50.-	210 200			
Boîte en béton de ciment de 2m50 de diam. et 0m25 d'épaisseur.	est. 10	140.-	140.-			
Colle de raccordement en béton avec tenu d'asme	200	200				
Tuyaux en ciment de 0m.15 de diamètre pour évacuation.	15 ml	15.-	225.-			
Vasque en fonte et tous accessoires total :	est. 10	175.-	175.-	4500	720.-	400
Somme à valoir pour imprévus						
Total pour les travaux complémentaires proprement dits :				6300.-		
2°) Installations à supprimer.						

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
a) Coût primitif, majorations effectives comprises :						
Puits de 10 m de profondeur.		1 p			1.000.-	
Total :					1.000.-	
b) Valeur des matériaux réutilisables à reverser .						
Puits de 10 m de profondeur.						
néant						

Dressé par l'Ingénieur principal.
chef du 2^e Arrondt. VB.

Strasbourg, le 29 décembre 1900.

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
de la Voie et des Bâtiments :

Strasbourg, le 19

Strasbourg, le 19

Le Directeur.

Section V.B. Molsheim

Molsheim, le 14 février 1934

N° 403/33/T.

Retourné

Ordre 1313/33/T. du
2^e Arrondissement V.B. de Fer d'Alsace et Lorraine
du 9.2.34.

EHRMANN Ingénieur Ppal.
Chef du 2^e Arrondt. V.B.

15 FEV. 1934

S T R A S B O U R G

ENTRÉE N° 123539

la projet pour la construction d'un puits pour
la M.d.G. N° 21 située au P.K. 37.929 de la ligne de Sélestat à
Saverne en vous informant que je n'ai pas d'objections à formuler
contre les propositions de S.C. ci-annexées.

Ci-joint un nouveau projet comprenant Rapport
D.E et dessins d'exécution.

*Ancien projet
en retard.*

Le Chef de Section :

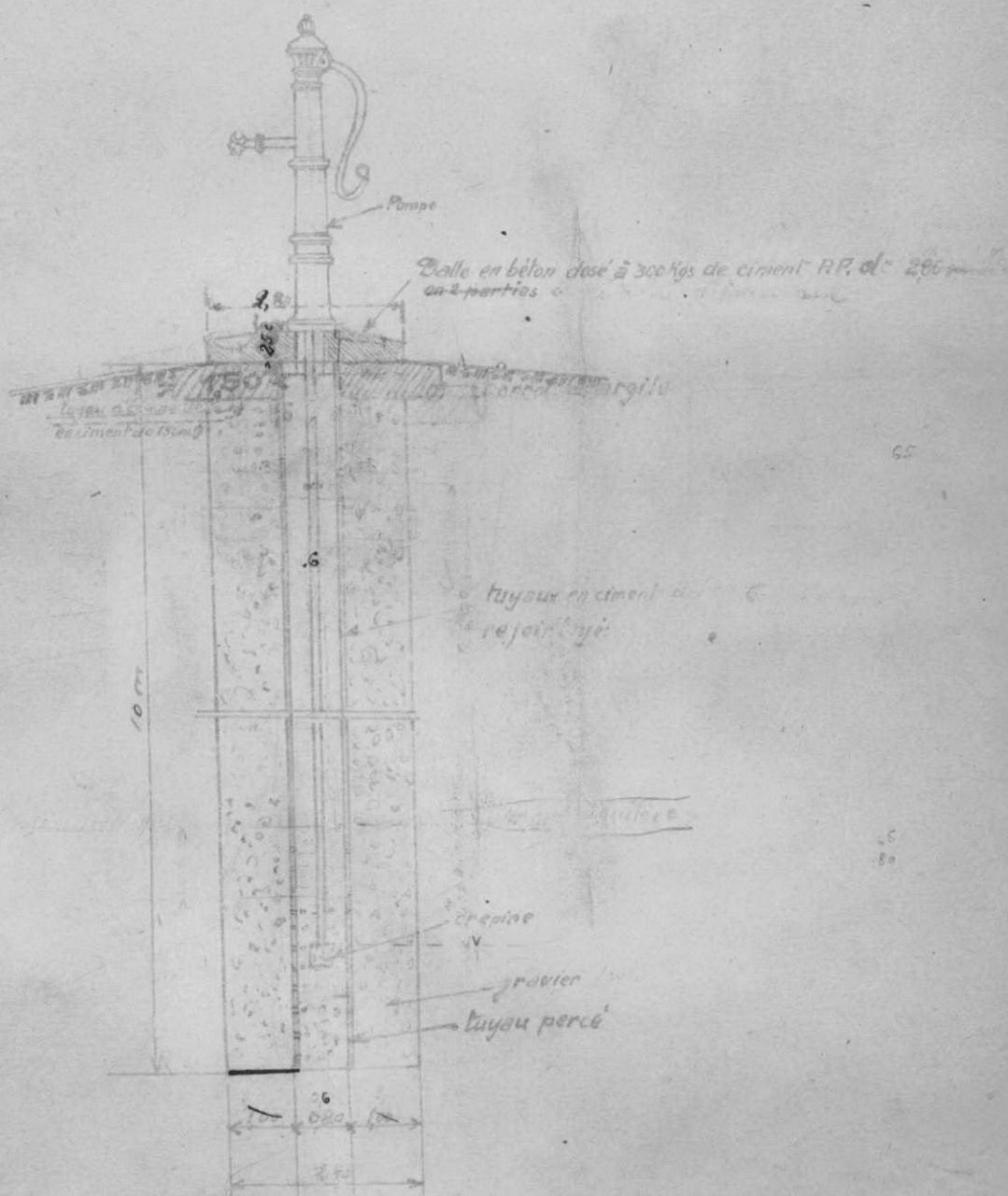
Ehrmann

Chemins de
l'Alsace et de l'
Arrondissement

Maison de garde n° 21

Construction d'un puits.

Coupe

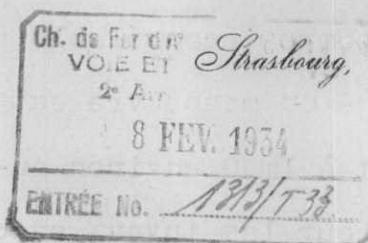


VOIE ET BATIMENTS
3, BOULEVARD DU PRÉSIDENT WILSON
STRASBOURG

Adresse télégraphique:
FERALSLOR-VOIE STRASBOURG

N° 9/34 VB/P4

Rappeler dans la réponse le N°
et la référence qui précédent



Février 1934.

OBJET:
Ligne de Sélestat à
Saverne

Monsieur EHRMANN, Ingénieur Principal
Chef du 2^e Arrondissement V.B.

Alimentation de la M.G.
N° 21

à STRASBOURG

Suite à votre lettre N° 1313/33 T du 29 décembre
1933.

Je vous retourne ci-joint le projet minute de
construction d'un puits pour la maison de garde N° 21 au
P.K.37.929 de la ligne de Sélestat à Saverne avec les obser-
vations suivantes :

Suivant les renseignements que je possède, le
terrain de l'emplacement où le puits est envisagé se trouve
en remblai. D'autre part la nappe aquifère étant à cet en-
droit dans une profondeur de 6m50 (alors qu'elle n'atteint
que 4m00 à l'emplacement du puits supprimé), la hauteur
d'aspiration serait d'environ 7m40 et augmenterait en cas
de baisse du niveau aquifère.

Or, un bon fonctionnement de la pompe n'est assuré
que si la hauteur d'aspiration est inférieure à 7m00.

Pour rester dans cette limite ~~diexpériences~~, il sera donc né-
cessaire ~~d'attendre un dégagement de la nappe aquifère dans le~~
~~corps de pompe descendre à 1m/0 au dessous du sol~~
~~dessous du terrain dans la conduite d'aspiration. Pour éviter~~
en cas d'une réparation du ~~cylindre~~ une dépose complète de
la pompe et de la conduite d'aspiration il sera préférable
de prévoir une chambre à la partie supérieure du puits cons-

tituée en tuyaux de ciment de 1m20 de diamètre. Afin de rendre la pompe incongélable un robinet de purge avec tige allongé de manoeuvre est à prévoir ~~à la conduite de~~ ^{sur le corps} de ~~puisque~~ ^à ~~la conduite de~~ ^{sur le corps} ~~refoulément~~ à 1m50 environ au-dessous du terrain.

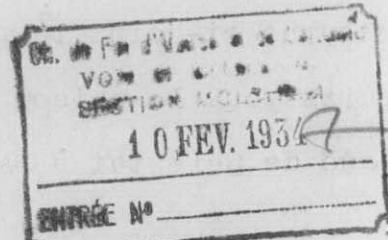
Pour les tuyaux en ciment de la partie inférieure du puits un diamètre de 0m60 paraît suffisant.

Ces dispositions sont portées au crayon sur le plan ci-joint.

Je vous prie de revoir le projet dans ce sens et de me le retourner mis à jour, sauf objection de votre part. /b

Annexes:

- 1 rapport
- 1 dessin
- 1 croquis
- 1 détail est.



POUR L'INGÉNIEUR EN CHEF
DE LA VOIE ET DES BATIMENTS
L'INGÉNIEUR PRINCIPAL
Chrys

II^e ARRONDISSEMENT V. B.
N^o 1313/33 T

Strasbourg, le 9 février 1934

A RETOURNER

*le que
ai
Klausius Hamann, Chef de Section
à Kehlheim*

pour revoir le projet dans le sens de la note ci-dessus et me le retourner mis à jour, sauf objections de votre part.

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.
Le Chef d'Etudes

Elliott

F.

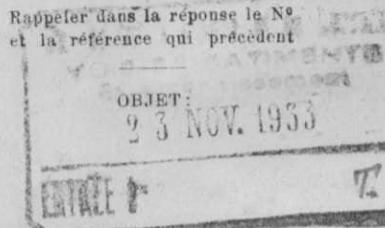
CHEMINS DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VOIE ET BATIMENTS
3, BOULEVARD DU PRÉSIDENT WILSON
STRASBOURG

Adresse télégraphique:
FERALSLOR-VOIE STRASBOURG

N° 1656/33 VB/T1



Strasbourg, le 22 novembre 1933

Monsieur EHRMANN, Ingénieur Principal
Chef du 2^e Arrondissement V.B.

à STRASBOURG

Suite à ma transmission N°2443/29 VB/SIa du 17
courant, relative à l'analyse de l'eau du nouveau puits près
de la maison de garde N°21 de la ligne de Sélestat à Saverne
(P.K.37.929).

De l'analyse, il résulte que cette eau sera
potable dès que le puits sera définitivement aménagé et le
pourtour soigneusement isolé contre l'infiltration des
eaux superficielles.

Veuillez faire de suite le nécessaire et envoyez
après rinçage du puits un échantillon de l'eau pour analyse
au laboratoire de Bischheim.

Me rendre compte.

II^e ARRONDISSEMENT V. B.
N° 862/33 C

MINUTE
II^e ARRONDISSEMENT V. B.

Pour l'Ingénieur en Chef V. B.
L'Ingénieur Principal

Strasbourg, le 3 novembre
Copie au Monsieur Hamm, Chef de Section
de Bischheim

à titre de renseignement, suite à mon N° 862/33 du même courrier et pour
faire d'urgence le nécessaire dans le sens de la note ci-jointe du S. C.
Après exécution des travaux ordonnés, veuillez faire envoyer des échantillons
de l'eau de ce puits au Laboratoire de Bischheim pour analyse et me
ser copie du questionnaire d'usage à ce sujet afin que je puisse interroger
l'ingénieur en chef du S. C. sur ce qui concerne l'analyse demandée.

Expédié
le 30 NOV. 1933

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.
Signe: EHRMANN

A 4
8.31.

To 1150 (1062a)

~~à un autre~~
~~Mr. Eber~~

2°

Strasbourg

30 novembre 33.

STRASBOURG

862/33 G

MINUTE
2^e Arrondissement V.B.

monsieur HAMANN

Chef de section

à MOISHEIM

Il résulte d'un examen bactériologique de l'eau du nouveau puits provisoire près de la maison de garde N° 21 de la ligne de SELESTAT à SAVERNE que l'eau est légèrement souillée par des eaux superficielles. Par suite veuillez en attendant que les mesures utiles seront prises, interdire l'utilisation de cette eau en apposant d'une façon bien visible au puits dont il s'agit l'affiche "Eau non potable - Kein Trinkwasser".

Ci-joint une copie de la fiche que M. le Directeur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie de STRASBOURG m'a adressée au sujet de l'examen visé d'autre part.

- 1 -

L'INGÉNIEUR PRINCIPAL
Chef du 2^e Arrondissement V. B.

Signé: EHRMANN

C. H.

Expédié
30 NOV. 1933

N° 2443/29 VB/Sl²

Copie transmise à

Mr. Haussman

Monsieur, Haussman, Hygiénien. Principal
Chef du 2^e Arrondissement KB.

à Strasbourg

862/336 provisoire Il résulte d'un examen bacteriologique du niveau puit
l'eau est également contaminée par des eaux superficielle. Par suite, il convient d'interdire l'utilisation
d'eau en apposant d'une façon bien visible au puits dont
il s'agit l'affiche "Eau non potable"
"Kein Trinkwasser"

Ci-joint une copie de la fiche que Mr. le Directeur

U.L. Institut d'hygiène et de bacteriologie de Strasbourg

m'a adressée au sujet de l'examen visé d'autre part.

(suite à la lettre n° 862/336 du 23 octobre 1927)

Strasbourg, le 1 Novembre 1933

POUR L'INGÉNIEUR EN CHEF
DE LA VOIE ET DES BÂTIMENTS
L'INGÉNIEUR (SERVICE GÉNÉRAL)

Alme

P. 27 Novembre
28. 11

CHEMINS DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE

République Française

Voie et Bâtiments

Strasbourg, le *220 Janv 1933*

Service Central

Objet :

Analyse des eaux

Monsieur BARRATIER, Ingénieur Principal

V.B/T

N° 2443/29 VB/S1^a

Comme suite à ma transmission n° 2692/33 M. B. du 12/1/33
je vous fais connaître qu'à la suite d'un examen bacté-
riologique l'eau du ~~puits... puissante force~~ puits N° 1
maison M. gantz n° 21 (ligne de Sélestat à Saverne)
a été déclarée "... eau légèrement souillée par
des eaux superficielles".....

Je vous serais obligé de vouloir bien examiner les mesures
qui pourront être prises pour éviter les infiltrations signalées
et me tenir au courant du résultat de votre examen.

Ci-joint une copie de la fiche que *M. le Secrétaire de*
l'Institut d'hygiène et de Bactériologie de Strasbourg
m'a adressée au sujet de l'examen susvisé.

-1-

862/43/

MINUTE

II^e Arrondissement V. B.

Bruxelles, le 21. 11. 1933

2 copies à Mons. Hamoir

à faire d'information

Il résulte de l'analyse que l'eau prise au printemps
provoque n'est pas de bonne qualité.

Veuillez faire faire, ~~éprouver~~, une nouvelle sondage
à une autre endroit ou chercher une autre solution
pour l'alimentation en eau de la M. de l. en question

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

CHEMINS DE FER D'ALSACE & DE LORRAINE.

VOIE ET BATIMENTS.

N°.....

N°.....

COMMUNICATION.

Objet:

de convention

Enregistrement du bail
consentie à.....

DEMANDE

à Monsieur..... Ing. ppal.
chef du II^e Arrdt. VB.
à STRASBOURG

REPONSE

ppal. VB.

à Monsieur l'Ingénieur en chef
VB.
à STRASBOURG

Strasbourg, le.....

Je vous adresse ci-joint, en 3
la convention
exemplaires, le contrat conclu entre
le Réseau et.....
au sujet de.....

..... le.....

J'ai l'honneur de vous retourner
la convention
ci-joint le contrat enregistré par
le bureau d'enregistrement intéressé,
ainsi qu'un reçu de Mr.....
pour l'exemplaire qui lui a été

République Française

Institut
d'Hygiène et de Bactériologie
STRASBOURG

Laboratoire d'Analyses
agrémenté par le
Ministère de la Santé publique

Contrôle des eaux
du Chemin de fer
d'Alsace et de Lorraine

N°

EXAMEN BACTÉRIOLOGIQUE D'EAU POTABLE

LIEU DU PRÉLEVEMENT : *Sigolsheim*

Selestat à Saverne

Provenance de l'eau : *nouveau
puits provisoire près de la maison
de garde n° 2*

Date du prélèvement : *28/9/33*

Température de l'eau

14°4

Nombre de germes par cent. cube 10

Bacterium coli par litre 10

Bactéries putrides 0

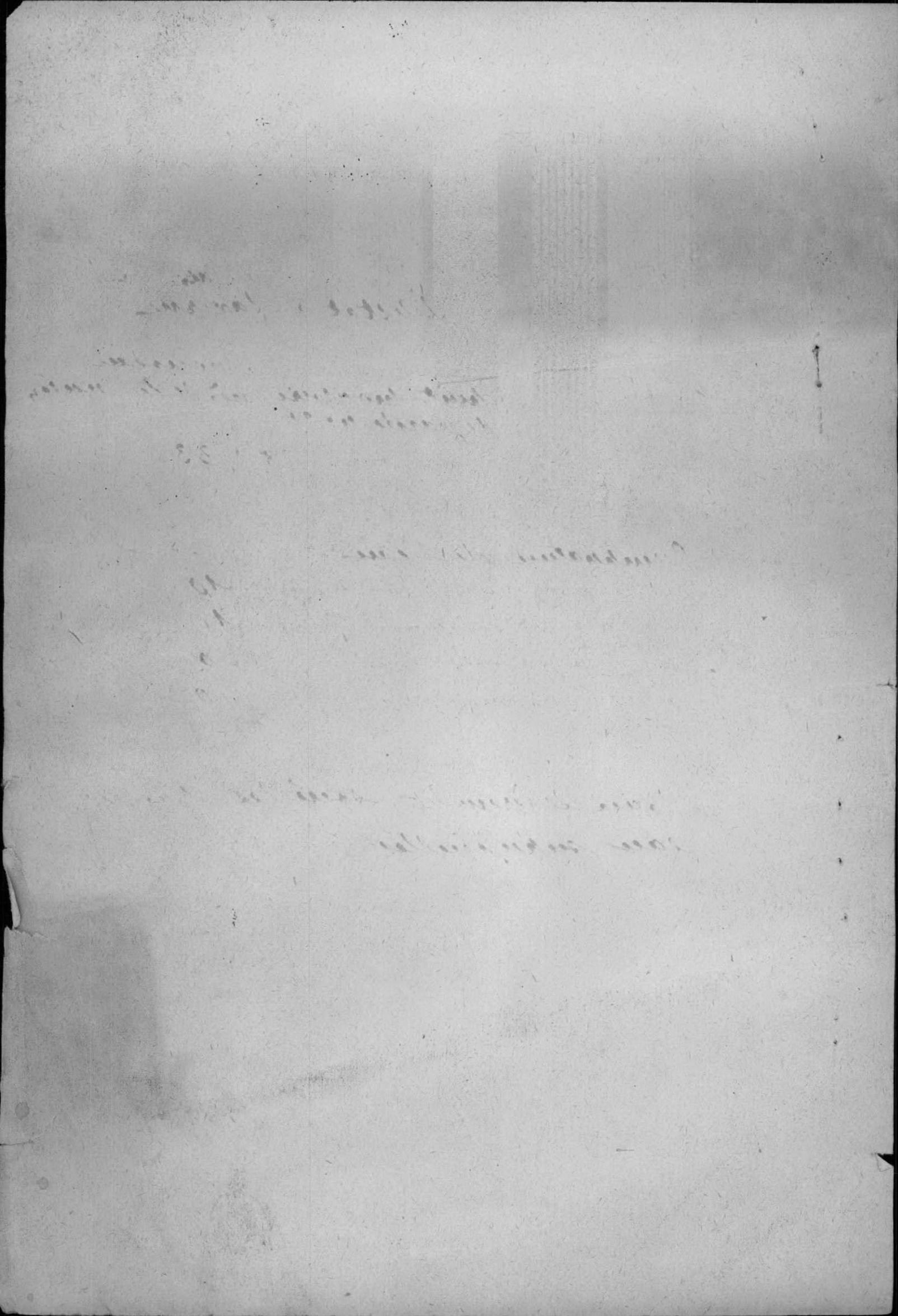
Bactéries pathogènes 0

-- CONCLUSIONS --

*Eau légèrement souillée par des
eaux superficielles*

Le Chef de Service :

Signé : D. DAUVERGNE



Strasbourg, le mars 1935

Ligne de l'ilestat à Saverne.

Construction d'un nouveau
puits pour la maison de garde
n° 21 au P.K. 37, 929.

MI

Monsieur l'Ingénieur en Chef V. B.

Comme suite à votre note n° 1184/34 V. B/T/1 du 31 juillet 1934 concernant l'affaire indiquée en marge, j'ai l'honneur de vous informer que les travaux en question sont terminés. Ils ont été exécutés suivant le dessin ci-joint.

Je vous adresse ci-joint également copie du résultat ^{de l'analyse} ^{lequel} technique de l'eau fournie par ce puits d'après ^{lequel} il résulte que cette eau ne présente pas d'indications de souillures actuellement.

Annexes:

1 dessin

1 pièce

L'Ingénieur en Chef
Chef du 2^e Arrondissement

6.3.35

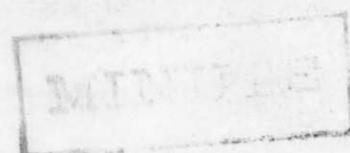
Strasbourg,

11 Mars

35.

VB. 200.

1313/33 T.



Ligne de SELESTAT à SAVERNE.

Construction d'un nouveau
puits pour la maison de garde
N°21 au P.K. 37.929.

Monsieur l'Ingénieur en Chef VB,

Comme suite à votre note N° 1184/34 VB/T1
du 31 Juillet 1934 concernant l'affaire indiquée en marge,
j'ai l'honneur de vous informer que les travaux en question
sont terminés. Ils ont été exécutés suivant le dessin ci-
joint.

Je vous adresse ci-joint également copie du résultat
de l'analyse chimique de l'eau fournie par ce puits d'après
lequel il résulte que cette eau ne présente pas d'indices
de souillures actuellement.

Annexes:

1 dessin.
1 pièce.

L'Ingénieur Principal
Chef du Génie Militaire de B.

Signé: BEJIN

Expédié
14 MARS 1935

Chemins de fer
d'Alsace et de Lorraine
Matériel et Traction

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service des Approvision-
nements et des Combus-
tibles

LABORATOIRE

EAU D'ALIMENTATION

N° de Réf. I426/C

Échantillon prélevé le..... sur la ligne de Sélestat à Saverne
à

Demande N° du 13/II/1934 du District 263. WASSELONNE

Désignation de l'eau à examiner: Eau potable et de ménage

Poste desservi: M.G. n° 21 à SOULTZ-les-BAINS

Nature et provenance: Puits creusé.

Résultats de l'analyse	Observations et conclusions
Résidu sec à 105°c.....	456mg:1
Acides végétaux au rouge.....	l'eau ne présente pas d'indices
Matières organiques.....	30 " de souillures actuellement
Anhydrique sulfurique.....	
Chlore.....	61 "
Anhydride nitrique.....	traces
Anhydride nitreux.....	néant
Ammonium.....	néant
Chaux.....	
Phosphate.....	
Degré de dureté français.....	
Degré de dureté allemand.....	
Caillu.....	Néant
Savant.....	normale
Lépidité.....	limpide
Dépôt.....	léger dépôt.

Transmis à Monsieur le Chef de District pl. Bischheim, le 28/II..... 1934

District 263

L'inspecteur Divisionnaire
chargé du Laboratoire.

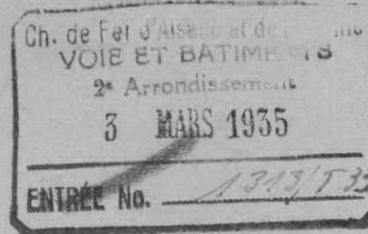
WASSELONNE

signature.

SECTION VB 260 MOLSHEIM

N° 41/35 T.

Arrondt. VB. 200
N° 1313/33 T.
du 18 Mai 1934



Molsheim, le 02 Mars 1935

OBJET :

Construction d'un puits
pour la MG. N° 21.

Monsieur EHRMANN, Ingénieur Ppal.

Chef d'Arrondt. VB. 200

à STRASBOURG

Comme suite à votre rappel du 11 février dernier, j'ai
l'honneur de vous faire connaître que la construction du
puits de la Maison de garde N° 21 sur la ligne de Sélestat
à Saverne est terminée depuis le 15 Décembre 1934.

Ci-joint 2 plans mis à jour suivant les travaux réelle-
ment exécutés.

Le Chef de Section VB/260:

Guauz

Inventar

11.12.35

- 1 Schafft
- 3 Mzensuren Inhalt 200 gr. 100 gr. 50 gr.
- 1 Trichter (Pappe)
1. 1 Kg Wage mit Gewichtssatz 1 Kg.
- 5 5 fl. Flaschen
- 2 Wandlampen ohne rote Scheibe ohne Fassung u. ohne Sitz mit Herker
- 1 Ziehlampe
- 4 ~~verschliessbare~~ Kisten. (Natron, Sulfit carbonat
Natriumbisulfit)
- 2 Plattenständer
- 1 Wässerungskasten mit Hämmer 9x12.
- 1 2 m. Schlauch
- 4 Porzellan-Schalen 18x23.
- 1 Elektro. Kocher mit Herker u. Sitz
- 1 Email 5 fl. Topf.
- 2 gr. Tische
- 1 Kasten mit Presse
- 2 Stühle 1 Schenkel
- 1 Papierkorb
- 1 gr. Blech Kasten mit Fächer
- 1 Kopier-Rahmen 18x24.
- 1 Vergr. App.

- Ch.

- 1 Georgian samples
2 Bismarck samples
1 Tiessch samples
1 Antimony pyrometallurgical samples
1 19318 Alp. zinc pyrite
1 ■ Manganese
1 Stibnolite samples
1 19318 Alp. zinc pyrite
1 19318 Alp. zinc pyrite
1 Geochimical material
2 Alumina - Manganese
1 Geochimical material
1 Geological samples from zinc pyrite (with Tissch.)
1 Geochimical material (Tissch.)

II^e ARRONDISSEMENT V. B.
1313/33 T

Strasbourg, le

décembre 1933

Ligne de l'ilestat à Pavenne
Amélioration de l'alimentation
en eau de la maison de garde
N° 21 au P.K. 37, 929.



Monsieur l'Ingénieur en Chef V. B.

Comme suite à votre note N° 1656/33 V. B. / T1 du 22 novembre dernier, j'ose l'humain de vous présenter ci-joint le projet de construction d'un puits pour la maison de garde indiquée en encadré avec prière de bien vous faire donner votre approbation à ce projet.

Annexes:
1 rapport
1 D. E.
1 Dessin

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

2 copies à
Monsieur Hamann, Chef de Section
à Echolsheim

à titre de renseignement, suite à son rapport
N° 403/33 T du 15 oct.

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

à faire également
les copies des pièces ci-jointes

22.12.33

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

Partie 2 copies
M. le Directeur prov. port.

Voie et Bâtiments.



Ligne de Sélestat à Saverne.

Construction d'un nouveau puits pour la maison de garde
N° 21 située sur P. K. 37,929.

Rapport.

La maison de garde N° 21, située sur P. K. 37,929 de la ligne de Sélestat à Saverne était alimentée en eau par un puits dont l'eau a été déclarée de très mauvaise qualité par l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie de Strasbourg étant donné qu'elle était souillée par le purin de l'écurie se trouvant à proximité immédiate du puits. Par suite d'un cas de para-typhoïde survenu dans la famille habitant cette maison, l'utilisation de l'eau fournie par ce puits a été interdite par la Préfecture du Bas-Rhin et en conséquence ce dernier a été comblé jusqu'au niveau du sol. L'alimentation provisoire en eau de cette maison est actuellement assurée par un camionier qui porte quotidiennement à pied d'œuvre la quantité nécessaire pour une famille de 11 personnes ce qui réduit sensiblement la durée de travail que cet agent devrait remplir normalement.

Afin de remédier à cette situation déficiente nous envisageons de construire un nouveau puits pour cette maison de garde. A cet effet nous avons effectué ~~un~~ sondage à l'endroit proposé pour ce nouveau puits un sondage, de l'analyse de l'eau

de ce sondage il résulte que celle-ci est potable. Le puits devra toute fois être soigneusement aménagé pour éviter l'infiltration des eaux superficielles.

Les dispositions à réaliser à ce sujet sont figurées en rouge sur le dessin ci-joint.

Nous avons l'honneur de demander l'approbation du présent projet qui comprend :

- " des travaux complémentaires de l'^{1^{re}} établissement progressivement dits, évalués en principal à _____ 6.600 francs
- " la suppression d'ouvrages existants dont le coût prévisionnel, majoration ^{effectuée} compris est de _____ 1000 francs
- " et la reprise de matériaux utilisables, dont la valeur est nul.

L'Ingénieur Principal,
Chef du 1^{er} Arrondissement V.B.

Un et présenté :

Strasbourg, le 1934

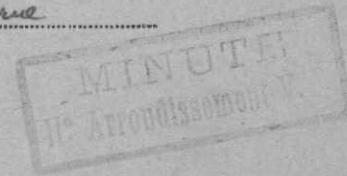
L'Ingénieur en Chef
de la Voie et des Bâtiments :

Approuvé :

Strasbourg le 1934
Le Directeur
des Chemins de fer d'Alsace et
de Lorraine :

Voie et Bâtiments

Ligne de Sélestat à Saverne



Amélioration de l'alimentation en eau de la

maison de garde n° 21 située au PK 37,929.

Construction d'un nouveau puits pour la maison
de garde n° 21 située au PK 37,929.

DÉTAIL ESTIMATIF

à faire 2 copies
dont 1 en prop. port.

~~Dressé~~
Molsheim, le 14.12.33

~~Flamme~~

DÉSIGNATION DES OUVRAGES 1 ^o) transfert complémentaires de l'établissement.	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
géblais en terrains de toute nature et toute profondeur m ³	64 m ³	25 frs	1.600,00			
Tournevis et foret de: broyeur en ciment de 0,80 de diamètre	10 m l	25 frs	250,00			
béton pour dalle	2 m ³	150 frs	300,00			
Gravier pour filtre	60 m ³	50 frs	3000,00			
Corroï d'argile	4 m ³	50 frs	200,00			
Corroïne en chêne	estimation	100 frs	100,00			
Depot et repose d'une Pompe à bras y compris tuyaux d'aspiration, crieuse y compris et tuyaux et fournitures accessoires	estimation	150 500 frs	150 500,00			
broyeur en ciment de 0,15 de diamètre pour évacuation	15 m l	15 frs	225,00	6175,00		
Total				5.825-		
Forme à valoir pour imprévus				57500		
Total transfert complémentaires et fournitures accessoires				<u>6600,00</u>		
2 ^o) Installations à en prévoir						
a) Coût primitif, majorations effectives comprises.						
Puits de 10m de profondeur	1 fr.			1000-		
Total					1000-	
b) Valeur des matériaux réutilisables ou reverser.						
Puits de 10m de profondeur					rééant	

Dressé par l'Ingénieur principal.

Strasbourg, le 19 décembre 1933

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
de l'Air et des Bâtiments

Strasbourg, le..... 19

Strasbourg, le 19
Le Directeur.

Strasbourg

29 décembre

23.

DOUC

1313/33 T



Ligne de SIELESTAT
à SAVERNE.

Amélioration de l'alimentation
en eau de la maison de garde N°
21 au P.K. 27.929.

Monsieur l'Ingénieur en Chef VB.

Comme suite à votre note N° 1656/33 VB/TI du 22 no-
vembre dernier, j'ai l'honneur de vous présenter ci-joint le
projet de construction d'un puits pour la maison de garde indi-
quée en marge, avec prière de bien vouloir donner votre appro-
bation à ce projet.

- 1 rapport
- 1 D.E.
- 1 dessin

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

Signé: BEJIN

N° 1313/33 T

2 copies transmises à Monsieur HAMANN

Chef de section

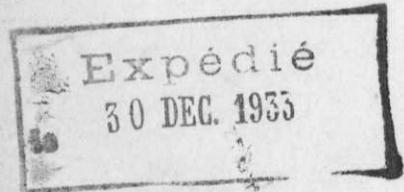
à MOISHEIM

à titre de renseignement, suite à son rapport N° 403/33 T
du 15 ct.

Strasbourg, le 29 décembre 1933.

L'Ingénieur Principal
Chef du II^e Arrondissement V. B.

Signé: BEJIN



MINUTE
II^e Arrondissement V.F.

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

Voie et Bâtiments.

Ligne de SELESTAT à SAVERNE.

Construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21
située au P.K. 37.929.

R A P P O R T .

La maison de garde N° 21, située au P.K. 37.929 de la ligne de SELESTAT à SAVERNE était alimentée en eau par un puits dont l'eau a été déclarée de très mauvaise qualité par l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie de STRASBOURG, étant donné qu'elle était souillée par le purin de l'écurie se trouvant à proximité immédiate du puits. Par suite d'un cas de para-typhoïde survenu dans la famille habitant cette maison, l'utilisation de l'eau fournie par ce puits a été interdite par la Préfecture du Bas/Rhin et en conséquence ce dernier a été comblé jusqu'au niveau du sol. L'alimentation provisoire en eau de cette maison est actuellement assurée par un cantonnier qui porte journallement à pied - d'œuvre la quantité nécessaire pour une famille de 11 personnes, ce qui réduit sensiblement la durée de travail que cet agent devrait remplir normalement.

Afin de remédier à cette situation défectueuse nous envisageons de construire un nouveau puits pour cette maison de garde. A cet effet nous avons exécuté à l'endroit prévu pour ce nouveau puits un sondage, de l'analyse de l'eau de ce sondage, il résulte que celle-ci est potable. Le puits devra toutefois être soigneusement aménagé pour éviter l'infiltration des eaux superficielles.

Les dispositions à réaliser à ce sujet sont

figurées en rouge sur le dessin ci-joint.

Nous avons l'honneur de demander l'approbation du présent
projet qui comprend :

" des travaux complémentaires de l'Etablissement propre-
ment dits, évalués en principal à : 6.300.- Frs

" la suppression d'ouvrages existants dont le coût pri-
mitif, majorations effectives, comprises est de : 1.000.- Frs

" et la reprise de matériaux, dont la valeur est nul.

l'Ingénieur Principal

Chef du 2^e Arrondt. VB.

Vu et présenté :

Strasbourg, le 1934.

l'Ingénieur en Chef de la

Voie et des Bâtiments :

Approuvé :

Strasbourg, le 1934.

Le Directeur des Chemins de Fer

d'Alsace et de Lorraine :

H
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHEMINS DE FER
D'ALSACE ET DE LORRAINE

Voie et Bâtiments.

Ligne de SELESTAT à SAVERNE.



Construction d'un nouveau puits pour la maison de garde N° 21

située au P.K. 37.929.

DÉTAIL ESTIMATIF

N° 5028 (5079). Détail estimatif. — Titre.

I. St./3. — 17682.
II. 30. — 15000.

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
1°) Travaux complémentaires de 1er établissement.						

Dépose et repose d'une pompe à bras y compris tuyaux d'aspiration crépine, y compris tous travaux et fournitures accessoires.	est.	150.-	150.-			
Déblais en terrain de toute nature et toute profondeur m^3	64 m^3	25.-	1600.-			
Fourniture et pose de :						
Tuyaux en ciment de 0m,80 de dia- mètre.	10 ml	25.-	250.-			
Béton pour dalle.	2 m^3	150.-	300.-			
Gravier pour filtre	60 m^3	50.-	3.000.-			
Cerroi d'argile	4 m^3	50.-	200.-			
Gouenne en chêne.	est.	100.-	100.-			
Tuyaux en ciment de 0m,15 de dia- mètre pour évacuation.	15 ml	15.-	225.-			
total :			5.525.-			
Somme à valoir pour imprévus			575.-			
Total pour les travaux complémentaires proprement dits :			6.500.-			
2°) Installations à supprimer.						

...						

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES A IMPUTER			
			A L'ÉTABLISSEMENT		A L'EXPLOITATION	
			Partielles	Totales	Partielles	Totales
a) Coût primitif, majorations eff- fectives comprises :						
Puits de 10 m de profondeur.	1 p.					1.000.-
Total :						1.000.-
b) Valeur des matériaux réutilisables à reverser .						
Puits de 10 m de profondeur.						néant

Dressé par l'Ingénieur principal.
chef du 2^e Arrondt. VB.

Strasbourg, le 29 décembre 1933.

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
de la Voie et des Bâtiments :

Strasbourg, le 19

Strasbourg, le 19

Le Directeur.

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine
Voie et Bâtiments.

Ligne de Sélestat à Saverne.

Construction d'un puits pour la maison de
garde Ob 21 au T. H. 37,929.

Dessin.

Echelles 0,001 p.m.

MINUT
2^{me} Arrondissement

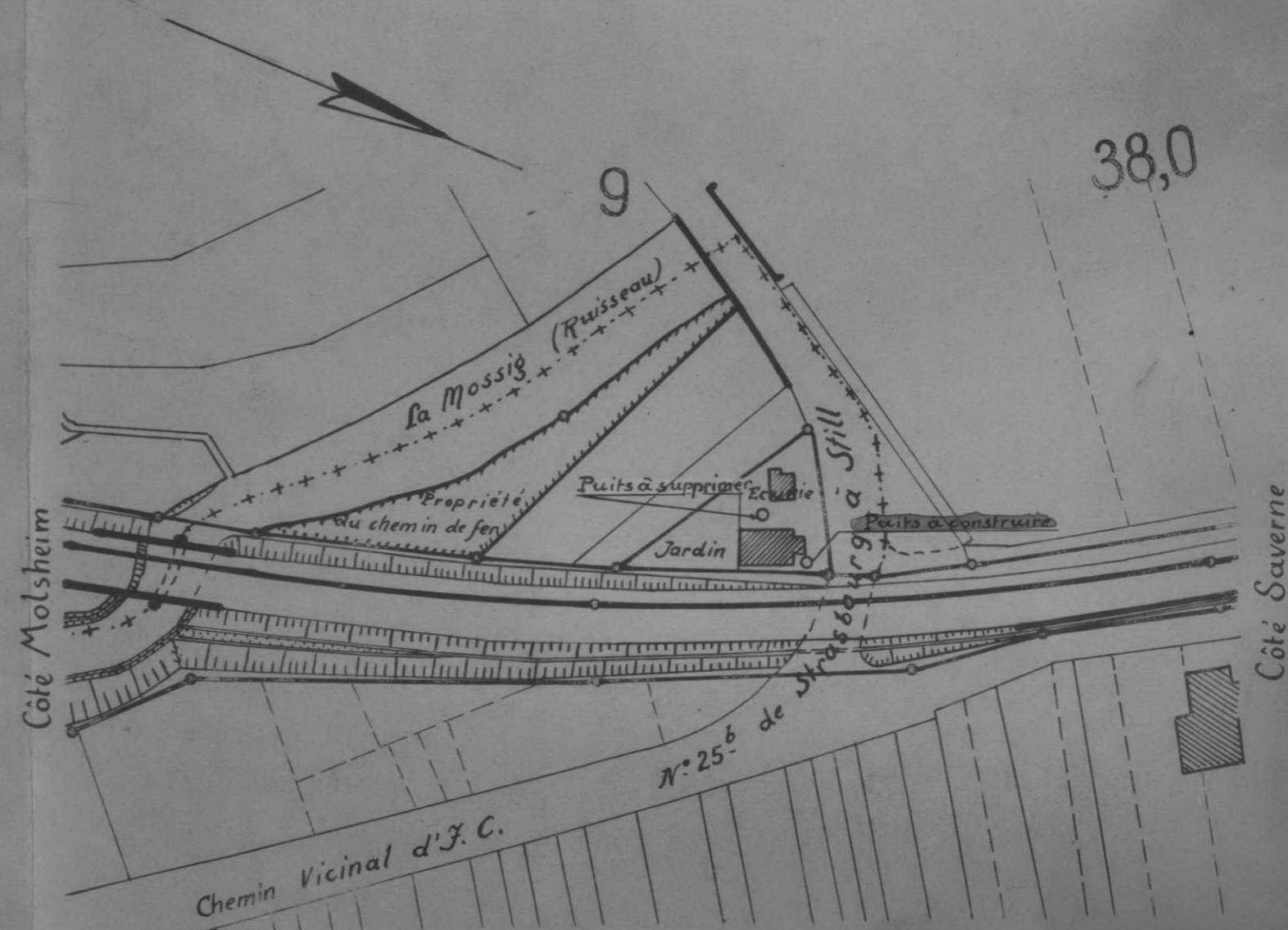
Cliché se trouve aux archives de l'Amoud!
(donné à M. Münzler le 29.12.33.)

Dressé par l'Ingénieur Principal,
Chef du 2^{me} Arrondissement V.B.
Strasbourg, le 29 décembre 1933

Vu et présenté:
Strasbourg, le 1934
L'Ingénieur en Chef
de la Voie et des Bâtiments:

Plan de situation.

Echelle 0,001 p.m.



11 Mars

Projet d'écriture à l'électricité



ref

C'est à l'heure des débats l'heure
différente mises au tableau K.339

Le titre me paraît mauvais - le projet d'écriture
est présenté : il ne faut pas revenir le dessus ; il dépend
ajouté au bas de l'écriture de dessus de conférence.

On pourrait donner le dessin E³.
Sur le tableau au p² indique l'aqueule
nouvelle les 2 felets de l'aqueule actuelle
la place devant le trait rouge - il faut au
séparer le trait du chemin de fer dans un
tableau longant la côte.

Donne D. Il aurait été bon de demander
couper, mais celà paraît peut-être un peu mal

Donne E. — E³ — ~~mettre~~ le dessin est mauvais -
dans le portes en put, il faut mettre le recouvre,
d'une même voûte au même niveau - les voûtes
sont beaucoup trop minces (mettre au moins $\frac{1}{3}$ - 35%)
et leur fondation n'est pas assez de coté de 600.

— On a fait un des traits ! C'est une monstruosité.

— Les voûtes extérieures doivent être au moins
60 cm — ~~mettre~~ et droit si on est dans un
rayon. — Voir avec le C.M. si il faut se renseigner
un type spécial si on peut mettre de courbes

Pour la travée extérieure il convient de l'agrandir
plus — la travée à gauche devra avoir 9.07 -
pour éviter un mort-brûlé.

10.000 m² de 75° incliné.

E² (l'appelle alors Roosel). — Si on laisse à
l'avenir petit l'effet de l'entourage des critiques.

— On dirait-il y a un rayon à 15°, et c'est pour une
valise supposément courte et n'importe que les
aliquotments, ainsi que cela est d'usage dans le
travail.

E³. Voulons comprendre cette l'ancienne et la
nouvelle rue paraissant privée, sans... — On
profite à il y a plus de 2° à distribution. — Voilà
de la bâche au crayon + que cette bâche batteut
l'air plus cher. Je n'aurai pas d'autrement,
mais la question est à décliner... —

E⁴. Même observ. qu'en E³ pour la trace des
voitures... — Si l'avis d' supprimer ou de faire faire
autre... — Ne pas faire cette courte... — On voit
droit de l'obligera à faire un peu le rayon du chemin
n° 8 et à donner le rayon à raison avec la rue des
bouilleurs, à moins à droite la bâche... —

On peut proposer de faire un rayon à 17°.

Voilà si nous devons faire la rue de Travailleur...
il faudrait faire l'entourage tout au long
en pointillé. Je me crois pas que ça prolonge

comme conséquence du profil.

Revoir toutes les notices.

— Je remarque qu'on n'a pas modifié le
profil de la ligne : on ~~suppose~~ j'avois pris un 17° pour le
début. — Revoir cette question.
Si ça trop dur de remettre à 10° la
pente, on pourrait en tout cas avoir
10,5. — Voilà le côté au crayon du
profil B - et le virage.

L.G.

15/6/21